

ENVIRONNEMENT SOCIAL, ENJEUX DE L'APPARTENANCE A LA COOPERATIVE COMAGOA ROXY DU MARCHE GOURO D'ADJAME (COTE D'IVOIRE).

MOUROUFIE Kouassi Kouman Vincent

Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
Institut d'Ethno-Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire
vincentkouassikouman@gmail.com

Résumé

L'objectif général de l'article vise à étudier les enjeux de l'appartenance des femmes vendeuses de vivriers à la coopérative COMAGOA ROXY du marché Gouro d'Adjamé dans un environnement social qui est manifestement méfiant et litigieux à la base. La méthode de travail a combiné les recherches bibliographiques, les enquêtes et les observations directes au sein de la coopérative COMAGOA ROXY au marché Gouro d'Adjamé. Les enquêtes se sont déroulées essentiellement par des entretiens avec les vendeuses de vivriers, les responsables de la coopérative COMAGOA ROXY et ceux de la mairie d'Adjamé. Aussi, des focus groups ont été effectués avec les membres de la coopérative.

Les résultats obtenus portent sur les avantages de l'appartenance à la coopérative COMAGOA ROXY et les difficultés d'insertion et de maintien des femmes dans cette coopérative. Ainsi, l'étude révèle que les avantages d'adhésion à la coopérative COMAGOA ROXY sont d'ordres économiques, socio-culturels et symboliques. Aussi, les femmes sont confrontées à des difficultés dans l'exercice de leurs activités liées à des problèmes d'ordres généraux : d'abord, les produits vivriers pourrissent lorsque les marchandises ne sont pas écoulées à temps. Ensuite, il y a des pertes économiques relatives à l'acheminement et la vente des produits vivriers. Enfin, au niveau socio-culturel, le facteur ethnique et le droit d'adhésion constituent des obstacles à l'insertion et à l'intégration de la coopérative.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Adjamé, Environnement social, Enjeux, Coopérative.

Abstract

The general objective of the article is to study the stakes of the belonging of women food vendors to the COMAGOA ROXY cooperative of the Gouro market in Adjamé in an environment that is clearly suspicious and contentious at its core.

The working method combined bibliographic research, surveys and direct observations within the COMAGOA ROXY cooperative at the Gouro market in Adjamé. The surveys were conducted mainly through interviews with officials of the cooperative COMAGOA ROXY and those of the town hall of Adjamé. Also, focus groups were conducted with members of the cooperative.

The results obtained relate to the benefits of belonging to the cooperative COMAGOA ROXY and the difficulties of integration and maintenance of women in this cooperative. Thus, the study reveals that the advantages of joining the COMAGOA ROXY cooperative are economic, socio-cultural and symbolic. Also, women face difficulties in carrying out their activities related to general problems: First, food products rot when the goods are not sold in time. Secondly, there are economic losses related to the transport and sale of food products. Finally, at the socio-cultural level, the ethnic factor and the right of accession constitute obstacles to the integration and integration of the cooperative.

Keywords: Côte d'Ivoire, Adjamé, Social environment, Challenges, Cooperative.

INTRODUCTION

Le secteur informel regroupe un ensemble d'activités multiformes allant de la micro-entreprise (exemple de la vendeuse de vivriers) aux petites et moyennes entreprises (la restauration rapide par exemple) en passant par les petites unités de production de bien ou de services (A.Kouadio et al, P.259). Il joue un rôle déterminant dans l'économie des pays africains particulièrement les pays en voie de développement. En effet, 7% des emplois des pays en développement, viennent de l'économie informelle. Elle occupe une place de plus en plus prépondérante dans la création d'emplois et la production de la richesse nationale. Cette tendance se vérifie particulièrement en Afrique, où l'économie dite informelle absorbe plus de 60% de la main-d'œuvre urbaine, et on estime qu'elle est probablement à l'origine de plus de 93% des nouveaux emplois créés et de près de 80% de l'emploi non agricole au cours des années 1990 (K. Soulèye, 2002, P.10).

Aussi, ce secteur informel, plus implicite dans les années 1970 a pris de l'ampleur au point de concurrencer le secteur formel. Les activités dites informelles sont un ensemble de stratégies trouvées par les populations pour surmonter les difficultés économiques et sociales liés aux politiques d'ajustements structurelles avec ses effets tels que la réduction des salaires, la diminution des effectifs de la fonction publique, la privatisation des entreprises, la cherté de la vie. Cela a contribué à la dévalorisation du secteur public entraînant ainsi une augmentation du nombre d'agents opérant dans le secteur informel. (J. Charmes, 1992, P.66).

A tout cela, il faut ajouter une forte urbanisation qui fait des capitales africaines le théâtre d'une population active en expansion. Or, le secteur moderne ne peut offrir un nombre suffisant d'emplois à cette population. La stagnation du secteur moderne et des services entraîne ainsi, le développement du secteur informel qui lui offre une forte capacité de création d'emplois.

Le secteur informel devient ainsi le « lieux de refuge » des personnes non scolarisées ou ayant un niveau scolaire peu élevé, des chômeurs, des personnes en quête d'emploi. (M. Kharoufi, 1992, P.35).

En Côte d'Ivoire, précisément dans la ville d'Abidjan, ce secteur est incontournable et joue un rôle déterminant dans l'économie nationale. Il contribue aussi au développement durable et à l'autonomisation des femmes. Dans les groupements associatifs ou coopératifs, ce secteur offre des avantages aux adhérentes tels que le capital socio-économique, culturel et symbolique.

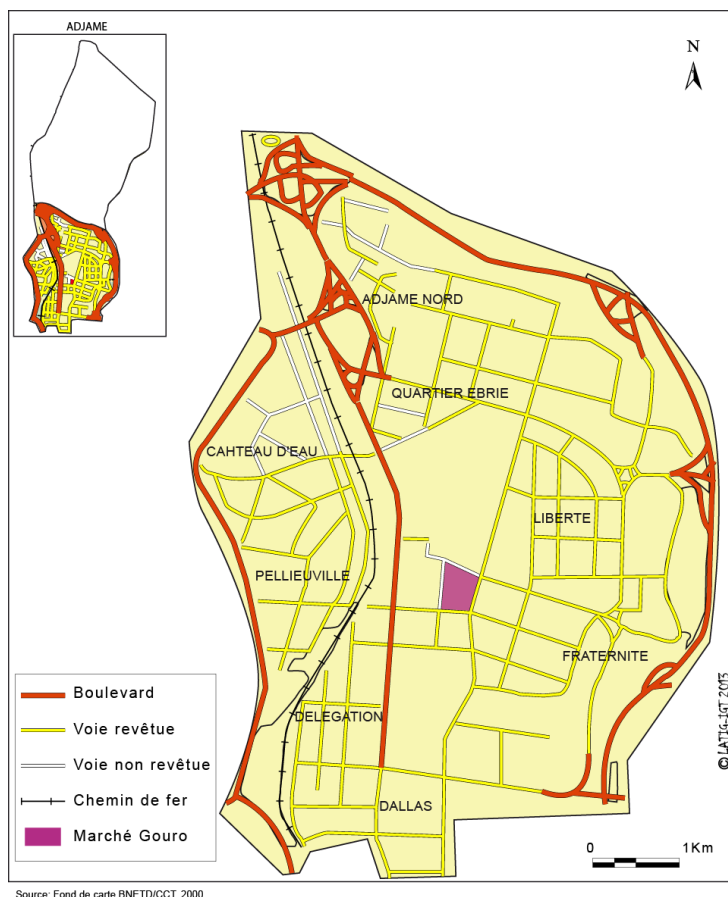
Cependant, l'intégration dans les activités du secteur informel est difficile à cause des tracasseries routières et des obstacles liés au transport des produits. Aussi, l'insertion dans les structures informelles (coopératives commerciales) est ardue dans la mesure où ces structures œuvrant dans ce milieu (informel) sont généralement difficiles d'accès (droit d'adhésion, barrières socio-culturelles etc). En outre, dans l'environnement social des groupements coopératifs, les femmes se trouvent dans une compétition caractérisée de gain ou perdre. Cet environnement social des femmes est formé de leurs conditions de vie et de travail parfois difficiles, de leur niveau de revenus et de la communauté dont elles font partie.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le présent article qui propose d'étudier les enjeux à appartenir aux groupements associatifs dont la coopérative COMAGOA ROXY du marché Gouro d'Adjamé.

1. Matériel et méthodes

1.1. Cadre d'étude

Le cadre de l'étude a été circonscrit au marché Gouro situé dans la commune d'Adjamé. La coopérative COMAGOA ROXY est située dans ledit marché. Ce marché est situé à la frontière entre le quartier Mirador (gare routière) et Mirador (Harris).



Source: Fond de carte BNED/ICCT, 2000

Carte de la localisation du marché Gouro d'Adjamé.

Le choix de ce site s'explique par le fait que la commune d'Adjamé est un pôle économique et l'un des plus grands carrefours à effervescences commerciales. C'est plus de deux millions de personnes qui sont en transit le jour et trois cent dix mille autres qui le sont pendant la nuit (N. Dabié, 1992, P.599). C'est à juste titre que l'on dit qu'Adjamé est une commune cosmopolite. Elle abrite les marchés où s'écoulent les produits vivriers et polarise à elle seule l'essentiel des activités du pays, ce qui lui confère le rôle du poumon économique du pays (F.Aké, 2016, P.303). L'autre raison qui nous a motivés pour ce choix est que la commune d'Adjamé abrite plus de douze marchés. Le marché Gouro est le premier et le plus grand marché de vivriers en Côte d'Ivoire. En plus, il abrite la première coopérative du vivrier en Côte d'Ivoire (la COMAGOA- ROXY). C'est le marché qui approvisionne les autres marchés en produit vivrier. Feue Nanti Lou Rosalie qui est l'initiatrice de cette coopérative regardait les femmes transporter leurs marchandises sur la tête et faire du porte à porte pour les écouler. C'est ainsi qu'en 1970, elle décide de créer un espace pour que les femmes puissent venir s'approvisionner en produits vivriers. Précédemment à la gare de la Régie des chemins de fer Abidjan-Niger (RAN) les vendeuses ont été déportées sur l'actuel site de la gare Nord en 1972-1980 où elles faisaient venir les marchandises à travers le train en provenance de Bouaké, d'Agboville et d'autres localités de la Côte d'Ivoire. Avec le projet de

la construction de la gare Nord, elles ont décidé de se déporter derrière l'ancien bâtiment du cinéma ROXY, site qu'elles ont pu avoir grâce à l'intervention de feu le Président Félix Houphouët-Boigny. C'est en 1972 que feu Nanti Lou a créé la coopérative COMAGOA-ROXY (le but est de s'entraider entre femmes et aussi pour une meilleure circulation, organisation et gestion des produits vivriers) mais de manière officieuse.

En 1984 avec les nouvelles réformes administratives relatives à la coopérative, les femmes du vivrier vont se faire connaître au Ministère de l'Agriculture où elles ont obtenu une autorisation pour la création de la CDPV (Coopérative de Distribution de Produits Vivriers). Avec la nouvelle loi N°721 du 23 Décembre 1997 relative à l'organisation des coopératives, la CDPV est devenue aujourd'hui la COMAGOA-ROXY qui comprend 40 membres dont la majorité est composée de femmes.

1.2. Collecte des données

Pour collecter les données de cette étude, l'échantillonnage par choix raisonné a été utilisé. Il s'agit de la technique utilisée pour le choix des sujets présentant des caractéristiques types. On parle de choix raisonné car la technique repose sur le jugement du chercheur. Celle-ci est dite non probabiliste parce que les individus ne sont pas choisis de façon aléatoire. Le choix des enquêtés n'a pas été fait au hasard. Ils ont été choisis sur la base de leur ancienneté et de leur rôle de commerçants de vivriers.

Au total, l'enquête a porté sur 20 femmes membres de la coopérative et 2 responsables de la Mairie. Ainsi, un guide d'entretien a été adressé à 5 femmes du bureau de la direction. Deux focus groups avec 5 membres pionnières et 10 membres actifs de la coopérative ont été organisés. Un guide d'entretien a été aussi adressé aux responsables de la Mairie d'Adjamé (2).

1.3. Observation directe

L'observation directe a porté sur l'attitude et le comportement des femmes dans l'exercice de leur activité, les rapports entre les membres du bureau et les adhérentes. Cette technique a permis aussi d'observer les faits et gestes des vendeuses du vivrier au marché Gouro d'Adjamé. Une grille d'observation a été mobilisée à cet effet.

1.4. Analyse et interprétation des Données

Dans le cadre de l'étude, la théorie du constructiviste de P. Bourdieu (1978, P.13) et l'analyse stratégique de M. Crozier (1960, P.61) ont été mobilisées. L'analyse de Bourdieu permet de cerner le rôle du capital social, culturel et symbolique dans la compréhension des enjeux à appartenir à la coopérative COMAGOA ROXY.

Quant à l'approche de Crozier, elle met en exergue les stratégies et l'enjeu du pouvoir au sein d'un système donné. Chaque agent appartenant à ce système mobilise des ressources (capital social, culturel, économique, symbolique...) pour accroître son pouvoir en vue d'atteindre ses objectifs. Au sein de la coopérative COMAGOA ROXY les membres développent des stratégies à travers la mobilisation des ressources suscitées pour s'insérer et se maintenir dans la coopérative. Aussi, cette théorie a permis de comprendre la manifestation des rapports de force et de pouvoir qui s'engagent au sein des membres de la coopérative.

2. Résultats

Les résultats de l'étude concernent les enjeux de l'appartenance des femmes vendeuses de vivrier de la coopérative COMAGOA ROXI. Ces enjeux font ressortir les avantages qu'ont les femmes à appartenir à cette coopérative et les difficultés liées à leurs activités, leur insertion et leur maintien dans ladite coopérative.

2.1. Les avantages liés à l'appartenance des populations à la coopérative COMAGOA

2.1.1. Fonctionnement de la coopérative

La coopérative est structurée et fonctionne comme une organisation qui comprend des membres de catégories différentes selon leur fonction. Ceux-ci bénéficient chacun d'un solde mensuel inégal. C'est ce que tente d'expliquer I. 1., un membre de la coopérative en ces termes :

« ...Ici chaque membre a un salaire et cela dépend de la fonction, Le paiement ne se fait pas selon une grille salariale fixe. C'est plutôt sur des règles arbitraires fixées par les pionnières de la coopérative. Chaque femme est payée en fonction de son droit d'adhésion et de son statut au sein de la coopérative. Les salaires de chaque mois sont compris entre 50.000fr et 2.500.000fr » (Entretien réalisé en novembre 2019).

Dans cette perspective, un autre L.K. affirme :

« La coopérative se compose de commerçantes de vivriers qui ont mis ensemble leurs capitaux pour former une coopérative. Au départ, Il n'y avait pas de montant fixe pour intégrer la coopérative. Aujourd'hui, il faut forcément payé 1.500.000francs. A la fin du mois, chaque vendeuse a droit à un salaire ». (Entretien réalisé en novembre 2019).

De là, il ressort que la coopérative est un avantage pour les adhérentes, puisqu'elle les rend autonomes. Ces coopératrices sont rémunérées et bénéficient d'un salaire chaque fin de mois dans la coopérative. Elles sont considérées comme des fonctionnaires de cette coopérative.

2.1.2. Les avantages économiques

Les apports économiques de la coopérative permettent aux femmes d'être épanouies au niveau social. A cet effet, Monsieur T.G., le DG de la coopérative déclare :

« ...Certains membres de la coopérative bénéficient en plus de leur salaire des primes chaque fin d'année par rapport à la recette annuelle que les activités de la coopérative auront rapportée et cela peut aller jusqu'à 10 millions ou plus. D'autres réussissent à avoir de l'argent pour mettre leur enfants à l'école, faire des réalisations personnelles » (Entretien réalisé en novembre 2019).

La secrétaire de laCoopérative renchérit en ces termes :

« Pendant la rentrée scolaire, les membres sont soutenus financièrement par la

coopérative. Celle-ci fait des prêts (entre 100.000 et 1.000.000 FCFA) à ses membres pour la réalisation de leurs projets personnels. La coopérative a permis à certains membres d'avoir des terrains et d'être propriétaires de maison... » (Interview réalisée en décembre 2019).

Par-là, il ressort que la coopérative aide ses membres au niveau financier, ce qui leur permet d'acquérir une autonomie sociale. Ainsi, la coopérative représente un soutien indéfectible pour ses membres.

2.1.3. Les avantages sociaux-culturels

Au niveau social et culturel, il existe une solidarité qui unit les coopératives de COMAGOA à d'autres coopératives similaires de vivriers. Cette union permet un échange de savoir sur les questions qui ont attiré à leur structure. A cet effet, Madame L.S., donne les informations suivantes :

« Avec les autres coopératives là, on se voit et on parle comment on va faire ensemble pour donner à manger à la population. Aussi, entre nous-mêmes on s'aide. Quand une à un problème ça concerne tout le monde... » (Entretien réalisé en novembre 2019).

Par-là, il ressort qu'il existe une relation professionnelle entre les membres de la coopérative COMAGOA et les autres coopératives. Cela contribue au développement de leur activité et à leur bien-être social. Egalement, au sein de la coopérative, il existe une solidarité entre les membres. Pour ces femmes, la coopérative est une grande famille où règne la solidarité. Ces femmes se sentent soutenues par les membres de leur coopérative lorsqu'elles ont un problème et cela leur procure un sentiment de sécurité, source de bien-être.

Au sein de la coopérative, les membres tissent des liens d'amitié et d'affinité aussi de parenté. Madame T.M., membre de la coopérative dit à ce propos :

« ... En tout cas depuis que je suis venue dans coopérative là, j'ai eu de vraies sœurs avec qui je me sens bien, on s'entend bien. Ma fille même a marié le frère à ma sœur là. C'est dans coopérative là ils se sont croisés. Nous on n'est pas allé à l'école c'est ici on peut se débrouiller » (Entretien réalisé en novembre 2019).

Ces propos montrent que la coopérative est le lieu d'existence de liens fraternels, le lieu des rencontres opportunes. Ce qui permet aux membres de nouer encore des relations, sources d'épanouissement.

Les membres de la coopérative considèrent la coopérative de vivrier COMAGOA comme un lieu de refuge, puisqu'elles n'ont pas été scolarisées. Pour cette raison, ces dernières voient cette activité comme le seul recours pour leur autonomie. Elles considèrent la coopérative comme une sécurité sociale, le lieu par excellence où elles peuvent mettre en exergue leur savoir-faire et cela participe à leur développement personnel.

2.1.4. Les avantages symboliques

Pour les membres, la coopérative représente leur vie, leur cadre d'évolution. Etant donné que la majorité des membres de la coopérative ont un lien avec feu Nanti Lou, la créatrice de la coopérative COMAGOA, ces femmes considèrent la coopérative comme un bien familial :

« Coopérative là c'est pour notre sœur donc c'est pour nous, c'est notre chose et nos enfants aussi vont rentrer dedans quand demain on ne sera plus là. Notre sœur a fait ça pour nous »

aider » (Entretien réalisé en octobre 2019).

Pour les membres, la coopérative représente un patrimoine familial, un héritage légué par leur sœur pour le bien-être et l'épanouissement de ces dernières.

La présence des membres au sein de la coopérative leur confère ce sentiment d'appartenance à la famille de Nanti Lou et cela constitue un privilège pour ces femmes, car elles reçoivent le respect et la considération non seulement des vendeurs qui sont sur le site, mais aussi, les membres des autres coopératives, du fait que Nanti Lou fait partie des pionnières qui ont initié les coopératives au sein du secteur vivrier. A ce propos, monsieur G.T., un membre affirme :

« Nanti Lou là c'est nous tous notre sœur que tu sois son parent ou pas, quand tu es dans coopérative là et puis tu es Gouro est-ce que ce n'est pas ta sœur ? » (Entretien réalisé en octobre 2019).

Au niveau du marché, le siège de la coopérative est appelé par les autres vendeurs « le bureau ». Cela parce que c'est au sein de la coopérative que les litiges sont réglés par les membres. A ce propos, madame T.A., une vendeuse affirme :

« Dans marché là quand y a palabre, c'est nous on vient voir et on règle ça. Nous on est respecté ici parce ce que c'est nous on commande ici » (Entretien réalisé en octobre 2019).

Les membres de la coopérative représentent l'autorité au sein du marché eu égard à l'affirmation ci-dessus, et cela leur donne une satisfaction personnelle et un statut social. Les coopératives représentent des lieux de règlement de conflits entre les vendeuses. Elles participent à l'harmonie sociale. Les femmes intégrées dans la coopérative possèdent des avantages, cependant celles qui souhaitent s'insérer et se maintenir rencontrent des difficultés d'ordres socio-économiques.

2.2. Les difficultés liées aux activités des femmes, à leur insertion et leur maintien dans la coopérative

Les difficultés que rencontrent les membres de la coopérative COMAGOA dans l'exercice de leur fonction sont liées à leur activité, insertion et maintien dans la coopérative.

2.2.1. Les difficultés liées à l'activité des femmes vendeuses de vivriers

Plusieurs difficultés ont été relatées par les femmes de la coopérative : le manque de moyen financier, les tracasseries routières, le problème d'insécurité, le mauvais état des routes ainsi que la cherté des moyens de transport.

2.2.1.1. Le manque de moyen financier

Les femmes ont des problèmes aux niveaux financiers. A cet effet madame D.S., une vendeuse de vivrier tient ses propos :

« c'est problème de l'argent là ; on n'a pas l'argent pour partir prendre marchandise là, s'il n'y a pas l'argent on ne peut pas envoyer vivrier parce que camion est cher, déchargement est cher, il faut payer tout ça, on va faire comment » (Entretien réalisé en octobre 2019).

Par ces propos, les femmes montrent les difficultés qu'elles ont à réunir les moyens financiers pour pouvoir subvenir aux charges de leur activité.

2.2.1.2. Les tracasseries routières

Les femmes rencontrent des obstacles dans l'acheminement des marchandises jusqu'au marché Gouro. En effet, elles sont souvent exposées à des risques sur la route. Cette réalité est mise en relief à travers les propos de madame K.M., membre de la coopérative :

«..... souvent sur les routes là les coupeurs de route nous agressent et prennent tout notre l'argent là, y a n'en même là on viol mais est ce que elle va te dire, non elle va garder ça pour elle, mais on est dedans quand même » (Entretien réalisé en novembre 2019).

Ces propos traduisent les agressions physiques et même sexuelles que subissent ses femmes dans la pratique de leur activité. Au total, les tracasseries routières sont des difficultés sécuritaires que les femmes rencontrent sur la route pour l'acheminement des marchandises vers le site du marché Gouro.

2.2.1.3. Le mauvais état des routes

Le mauvais état des routes occasionne d'énormes pertes matérielles et financières. Les routes ne sont pas très souvent praticables. Bien souvent les véhicules de transport des marchandises tombent en panne du fait de l'état des routes. Les véhicules sont obligés de s'immobiliser souvent pendant des jours ce qui constitue une perte en marchandise, car celles-ci pourrissent. Aussi l'état des routes fait que le véhicule met plus de temps sur la route. A cet effet, T-L.M., une membre de la coopérative affirme :

« Route là n'est pas bonne, souvent même on doit mettre une journée pour venir hein, mais voiture là se gâte sur la route donc on est obligé d'attendre on va arranger ça avant de partir donc on peut venir demain » (Interview réalisée en 2019).

Ici, il ressort que l'état des routes constitue une difficulté pour ces femmes et car elles perdent en marchandise et en temps. En clair, le mauvais état des routes entraîne des difficultés par rapport à l'évacuation des vivriers des zones rurales vers les zones urbaines.

2.2.1.4. La cherté des moyens de transport

La cherté des camions et le prix du transport des marchandises constituent une difficulté pour les femmes de la coopérative. Elles disent que le transport des marchandises leur revient très cher. En ce sens, I.L une commerçante de la coopérative affirme :

« les transporteurs leur louent le camion de dix tonnes entre 250.000F à 300.000F. Selon le prix du carburant, les chauffeurs à leur tour fixent le coût du transport soit 60.000 à 65.000F, aussi elles sont obligées de se munir d'un laissé passer à hauteur de 25.000F pour chaque camion » (Entretien réalisé en octobre 2019).

Ces propos mettent en exergue le lien entre la cherté du prix de transport et la hausse du prix du carburant. En plus, le fait que la coopérative ne dispose pas de camion augmente le coût du transport. Certaines femmes s'adonnent à une forme de prostitution déguisée. En effet, elles se donnent aux chauffeurs pour une remise sur le prix des transports ; en ce sens nous avons le témoignage de S.M., une membre de la coopérative :

« souvent y a des femmes qui sont obligées de se donner aux chauffeurs pour qu'ils diminuent le prix de transport là, elle va faire comment si camion là est chère » (Entretien réalisé en novembre 2019).

Ces propos montrent les difficultés que les femmes rencontrent au niveau du transport de leurs marchandises. En effet, elles ont des difficultés à réunir les moyens financiers pour pouvoir subvenir aux charges du transport élevé.

2.3. Les contraintes à l'insertion dans la coopérative

Les contraintes liées à l'insertion se résument aux difficultés socio-culturelles et au droit d'adhésion.

2.3.1. Difficultés socio-culturelles

Les femmes qui souhaitent s'insérer dans la coopérative sont confrontées à des barrières socio-culturelles telle que leur représentation. En ce sens, G.L., une femme membre de la coopérative affirme :

« je veux rentrer dans coopérative là pour ne pas aller chercher marchandise au loin au loin là-bas, mais j'ai un peu peur des femmes là. Mes amies disent que ce sont des vieilles sorcières et que si je rentre, elles vont me tuer en sorcellerie. Sinon je veux rentrer mais j'ai peur » (Entretien réalisé en octobre 2019).

Eu égard à ces propos, nous pouvons dire que les femmes souhaitent intégrer la coopérative mais la représentation ou la manière dont elles perçoivent la coopérative constitue une barrière idéologique qui les empêchent d'insérer cette coopérative.

Les femmes qui souhaitent s'intégrer dans la coopérative sont confrontées à la barrière ethnique dans la mesure où la majorité d'entre elles sont Gouro. Ainsi, les femmes qui ne sont pas gouro sont difficilement acceptées. Madame K.J., une aspirante à la coopérative dit à ce sujet :

« humm association des Gouro là est ce que nous, on peut rentrer dedans, comme moi je ne suis pas Gouro là je ne peux pas rentrer sinon coopérative là c'est bon » (Entretien réalisé en octobre 2019).

Les propos de ces femmes nous montrent que le facteur ethnique constitue une entrave à l'adhésion de la coopérative. Ce qui constitue une exclusion pour les autres ethnies

2.3.2. Droit d'adhésion

Au niveau économique, la coopérative adopte une stratégie économique afin de décourager celles qui désirent l'intégrer. Ainsi, le droit d'adhésion à la coopérative qui s'élevait au départ à cent cinquante mille francs est fixé aujourd'hui à trois millions. En effet, le prix est fixé selon l'individu qui se présente. A ce propos, madame I.K, membre de la coopérative déclare en ces termes :

« ...Maintenant le droit d'adhésion peut aller jusqu'à trois millions, c'est cher parce que lorsqu'elles vont venir, elles vont bénéficier des mêmes avantages alors que les membres actuels ont travaillé fort. C'est trop facile » (Entretien réalisé en octobre 2019)

De là, il ressort que l'intégration à la coopérative implique des ressources économiques. Ainsi, la faiblesse financière constitue une barrière à l'insertion des femmes à la coopérative. Cette situation représente un frein à leur autonomie sociale.

2.4. Les difficultés de maintien dans la coopérative

Les difficultés de maintien sont perceptibles à travers le capital social et symbolique.

2.4.1. Le capital social

Le capital social s'avère important et nécessaire pour pouvoir s'insérer et se maintenir dans la coopérative. Dans cette optique, les femmes qui veulent intégrer la coopérative passent par des personnes familières qui appartiennent déjà à la coopérative. Elles mobilisent le capital humain afin de s'insérer et se maintenir. A cet effet B.S., une commerçante de vivrier affirme :

« En tout cas pour rentrer et durer dans coopérative là, si tu ne connais pas quelqu'un tu ne peux pas rester longtemps » (Entretien réalisé en novembre 2019).

Le capital social constitue une opportunité d'insertion et de maintien. Les difficultés au niveau du maintien sont liées au réseau social. Si les femmes n'ont pas de relations solides avec des membres influents de la coopérative, cela peut constituer une contrainte pour leur maintien. Au niveau de la coopérative, les femmes luttent pour obtenir un statut qui s'avère être un gage pour leur maintien. Puisque, le maintien est aussi fonction du statut que l'on acquiert au sein de la coopérative. Le statut confère au membre donc un titre honorable qui lui permet de sécuriser son travail au sein de la coopérative et lui confère une situation sociale enviable.

2.4.2. Le capital symbolique

La coopérative est composée en majorité des femmes Gouro. Elles considèrent la coopérative comme un patrimoine familial. Ainsi, elles ne permettent pas aux autres femmes d'avoir les mêmes privilèges qu'elles. Aussi, certains membres de la coopérative ne sont pas traités au même titre que les autres. Ces femmes sont également écartées de certaines réunions ou lors des prises de décision.

« ...Dans coopérative là, on trouve beaucoup de femmes Gouro. C'est elles qui dirigent tous les grands postes. Quand il y a réunion, c'est entre elles les dirigeantes. Souvent, on nous invite pas aux réunions parce que on n'est pas Gouro » (Entretien réalisé en novembre 2019).

Cela pour illustrer le fait qu'il y a des exclusions au sein de la coopérative, afin de se maintenir. Les membres de la coopérative, une fois intégrer après avoir contourné les barrières par des stratégies qu'elles ont développées, vont être confrontés à des difficultés au niveau du maintien. Elles vont lutter pour avoir des positions de privilège au sein de la coopérative. Cette lutte se perçoit dans la mesure où ces femmes vont développer des stratégies pour atteindre leur objectif. A cet effet, T.M., une femme membre de la coopérative le montre en ces termes :

« Moi là je prends mon propre argent pour aller chercher marchandise pour coopérative, donc présidente dit que moi je suis chargé des missions de coopérative. Si je n'ai pas aidé coopérative là est ce qu'elle peut me donner poste ça là dans coopérative là » (Entretien réalisé en novembre 2019).

Ces propos montrent qu'il y a effectivement des luttes entre les femmes pour avoir une bonne position ou avoir des privilèges dans la coopérative et pour ce faire chacune adopte des stratégies afin d'atteindre ses objectifs et de se maintenir. On peut dire donc que le maintien

des femmes dans cette coopérative dépend de la manière dont elles s'investissent pour le développement de cette coopérative. Les femmes pour se maintenir aussi manifestent un profond respect pour les pionnières, ce respect assure leur pérennité au sein de la coopérative. Une commerçante membre de la coopérative madame B.G., dit à ce sujet :

« si tu veux rester dans coopérative là, il faut respecter les mamans là parce que c'est elles qui ont fait coopérative là, donc faut les prendre bien ». Une autre femme déclare « les mamans là c'est elles qui décident donc faut tout faire tu vas t'entendre avec elles sinon elles peuvent gêner ton affaire » (Interview réalisée en novembre 2019).

Les propos ci-dessus montrent que le maintien dans la coopérative dépend aussi de la considération que les femmes ont pour les membres pionnières. En effet, elles représentent la sagesse et sont les chefs de la coopérative. Leur opinion sur une personne peut jouer à son avantage ou contre cette personne. Ainsi, en les respectant ou en ayant de bonne relation avec elles, cela permet le maintien et constitue une assurance dans la mesure où ces pionnières peuvent intervenir en leur faveur.

3. Discussion

Les enjeux liés à la coopérative c'est-à-dire les avantages de l'appartenance des femmes vendeuses de vivrier à la coopérative COMAGOA ROXI et leurs difficultés d'insertion et de maintien ont fait l'objet de discussion.

Dans l'environnement social des femmes, il y a une panoplie de privilèges à appartenir à la coopérative COMAGOA ROXY. Ils sont d'ordre économique, symbolique, socio-culturel et sécuritaire. Au niveau économique, les membres de la coopérative perçoivent un salaire et des primes allant jusqu'à 10 millions selon leur statut et rôle au sein de l'entreprise. Cette coopérative permet à ses membres de bénéficier des terrains pour la construction de leurs maisons. Aussi, elle fait des prêts (entre 100.000 et 1.000.000 FCFA) à ces membres pour assurer les frais de la rentrée scolaire, la construction de maisons et l'élargissement de leur commerce. Tout cela leur permet d'être indépendants financièrement et d'améliorer leur condition de vie afin d'accroître leur autonomie.

Au niveau symbolique et social, la coopérative fonctionne comme une entreprise et considère ses membres comme des fonctionnaires. Au sein de la coopérative, il existe une solidarité entre les membres qui se soutiennent mutuellement dans leurs relations sociales. Cela leur assure la sécurité sociale. Ainsi, le capital social (relation sociale) est déterminant dans la construction sociale des rapports (P. Bourdieu, 1978, P.15). En outre, les membres de la coopérative considèrent du point de vue symbolique la coopérative comme un bien familial, un patrimoine qu'elles peuvent léguer à leurs enfants. Dans cette optique, D. Mavrogiannis (1985, P.383) s'est également intéressé aux coopératrices féminines dans les activités de commercialisation de produits vivriers. Selon lui, l'activité de distribution et de commercialisation des produits est enchâssée dans un ensemble de relations humaines. Ici ce qui fonde les relations humaines entre les femmes d'une même coopérative c'est la parenté, la langue commune ou les présupposés culturels. Cela dit, le capital culturel est déterminant dans l'insertion et le maintien des femmes dans la coopérative COMAGOA ROXI. Au niveau sécuritaire, l'appartenance des femmes à la coopérative leur permet d'acquérir les marchandises en toute sécurité évitant tous risques de vol, de viol etc.

Au-delà des enjeux suscités en termes d'avantages, des pertes (difficultés) sont évoquées par les adhérentes dans l'exercice de leur métier. En effet, les vendeuses de vivriers n'arrivent pas à s'intégrer facilement dans la coopérative COMAGOA ROX. Sa politique

d'intégration actuelle est une politique d'exclusion malgré les avantages que celle-ci offre à ses membres. Plusieurs facteurs d'exclusion sont perceptibles dans la coopérative dont le droit d'adhésion qui s'élève jusqu'à 3 millions Fcfa. Cela traduit que cette coopérative est fermée à toutes les femmes vulnérables au plan économique puisqu'il est éventuellement difficile pour celles-ci d'obtenir cette somme. Aussi, au sein de la coopérative, l'on remarque une lutte entre les femmes pour accéder aux postes de responsabilité. Celles-ci adoptent des stratégies qui empêchent d'autres femmes d'intégrer la coopérative. Ainsi chaque femme va-t-elle développer des stratégies de leadership en vue de se maintenir et exercer son autorité. Une des stratégies de maintien est la mobilisation des réseaux. Cela illustre bien les luttes stratégiques au sein de la coopérative. Ces stratégies de lutte influencent positivement ou négativement la cohésion sociale au sein de cette coopérative. A cet effet, M. Crozier (1960, p. 62) s'est intéressé particulièrement aux fondements, à l'intelligibilité et aux significations des pratiques organisationnelles qui résultent, avant tout, des contextes d'action ou des systèmes d'action concrets. Ces fondements des pratiques organisationnelles mettent en relief les ressources (capital social, capital économique) dont disposent les commerçantes et dont la mobilisation leur permet de tirer leur épingle du jeu face aux normes ou règles. En dépit de ces difficultés suscitées, ce secteur est déterminant et incontournable dans la mesure où il est un pilier du développement durable. Ainsi, il doit être valorisé, cela passe par la promotion d'un environnement social favorable.

CONCLUSION

L'étude a pour objectif de comprendre les enjeux de l'appartenance des femmes vendeuses de vivriers à la coopérative COMAGOA ROXY du marché Gouro d'Adjamé. Pour rendre les résultats de cette étude plus objectifs, des outils de collectes de données et des méthodes d'analyse ont été requis. En effet, les outils de collecte se composent de la recherche documentaire, d'un guide d'entretien, d'une enquête exploratoire, d'une observation directe et de l'échantillonnage. Quant à l'analyse des données, elle est issue de l'analyse qualitative, précisément, l'analyse de contenu. En ce qui concerne la méthode d'analyse, l'utilisation de l'analyse stratégique de Michel Crozier et la méthode du constructivisme structuraliste de Pierre Bourdieu ont permis de mieux circonscrire le problème. A la suite des différentes investigations, les résultats obtenus sont les suivants :

L'insertion et le maintien des femmes dans la coopérative COMAGOA ROXY est problématique à cause des avantages et inconvénients qu'elle offre. En effet, cette coopérative constitue une structure d'entraide qui aide ses membres à développer leur activité. Les avantages sont perçus sur le plan économique (salaire, primes, prêts), socio-culturel (parenté, appartenance ethnique, patrimoine, sécurité sociale) et symbolique (affinités, lien d'amitié, bien familial, réputation de l'entreprise etc.).

Les difficultés sont perçues également comme des enjeux en ce sens que celles-ci constituent un frein à l'insertion et au maintien des femmes dans la coopérative COMAGOA ROXY. Pour faire face à ces difficultés, les femmes vont développer des stratégies (réseau social ou réseautages, capital symbolique) à travers des réseaux afin de s'insérer et se maintenir dans la commercialisation des produits vivriers et par ricochet dans la coopérative.

Au regard des enjeux liés à l'appartenance des groupements coopératifs en général et la coopérative COMAGOA ROXY en particulier, il serait souhaitable que l'Etat ivoirien accroît l'autonomisation des femmes, leur résilience et favorise un environnement approprié au sein des groupements associatifs. Le Ministère de la famille doit former les femmes à travers les programmes d'alphabétisation. L'Etat doit faciliter l'accès des femmes aux micro-

crédits. Cette étude mérite d'être approfondie afin de permettre aux décideurs de mieux réorganiser ce secteur informel.

REFERENCES

AKE Ferdinand, 2016, Les Facteurs de développement des activités commerciales sur les marchés d'Abidjan, *European Scientific Journal*, Edition vol.12, No.4 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431 302.

BOURDIEU Pierre, 1972, Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle. *Travaux de Sciences Sociales*. Droz, p. 272.

BOURDIEU Pierre, 1978, Capital symbolique et classes sociales, *l'Arc*, no 72, pp. 13-19.

CHARMES Jacques, 1992, Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement ? *L'Homme et la société*, pp. 63-77

CROZIER Michel, 1960, *Les relations de pouvoir dans un système d'organisation bureaucratique*, *Sociologie du travail*, 2-1, p. 61-75.

DABIE Nassa, 2012, Contribution de la téléphonie mobile à la dynamisation du commerce informel dans la commune d'Adjamé à Abidjan en Côte d'Ivoire. (Contribution of mobile phones to the dynamics of informal trade in the municipality of Adjame in Abidjan, IvoryCoast), *Bulletin de l'Association de Géographes Français*. pp. 597-613.

KANTE Soulèye, 2002, le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone : vers la promotion d'un travail décent, *Bureau international du Travail*, Genève, ISBN 92-2-213517-2, 60p.

KHAROUFI Mostafa, 1992, « Secteur « informel » et activités urbaines en Égypte : le point sur quelques travaux », *Égypte : Monde arabe*, <http://journals.openedition.org/ema/1219> ; DOI : 10.4000/ema.1219. p. 83-99.

KOUADIO Amani, Yao Rosamonde et Mouroufie Kouassi, 2018, Insertion et maintien des femmes dans les groupements associatifs en Côte d'Ivoire : Cas de la Coopérative COMAGOA-ROXY dans la commune d'Adjamé in *European Scientific Journal*, December edition Vol.14, No.35 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431.

MAVROGIANNIS Dionysos, 1985, La place des femmes au sein des sociétés et groupements coopératifs (enquêtes du BIT). *Revue Tiers Monde*, 383-392.